

# Déclaration des groupes

## Agriculture

---

Le texte que nous discutons aujourd'hui trouve un écho particulier dans la situation économique du secteur agricole. Depuis plusieurs mois nous connaissons, en particulier dans les filières de l'élevage, des difficultés profondes qui se sont exprimées avec virulence dans toutes les régions de France.

Les secteurs agricoles et agro-alimentaires sont des atouts pour la France, ce que le texte souligne en insistant notamment sur leurs capacités d'exportation. À l'occasion d'une séance d'amendement, nous avons souligné les défis à relever pour le secteur de la production, notamment sur les aspects sanitaires et environnementaux. C'est une question que nous avons intégrée en une phrase, mais qui mériterait des développements approfondis.

Le secteur agricole n'a pas ménagé ses efforts dans le domaine environnemental depuis de nombreuses années et, par ailleurs, il participe à la transition énergétique en investissant, par exemple, dans la production d'énergies renouvelables. Une des mesures envisagées par le gouvernement dans le cadre de son plan pour l'élevage, mis en place au mois de juillet, est d'ailleurs le développement d'unités de méthanisation. Ces mesures sont de nature à dynamiser le marché des énergies renouvelables et contribuer à des créations d'emploi.

D'une manière générale, les aides à l'investissement sont indispensables pour que l'ensemble des acteurs de l'appareil productif français prennent le chemin de la reprise. Le texte propose de relancer, avec l'aide des banques, l'investissement par les entreprises, PME et TPE. Le groupe approuve cette proposition.

Mais plus encore, pour nous, l'essentiel est la reconquête des marchés tant au national qu'à l'international. C'est un aspect que nous n'avons pas eu le temps de traiter lors de nos travaux. La crise actuelle du monde agricole illustre les limites d'un modèle politique dont l'objectif permanent et unique est le prix le plus bas. Guerre des prix, concentration extrême de la distribution, perte de compétitivité, *dumping* social intra-européen, distorsions de concurrence ont déséquilibré les marchés et conduit à de profondes injustices sociales.

Il faut ajouter à cela les contraintes de marchés internationaux volatiles au gré des événements climatiques ou politiques (embargo russe par exemple).

Nous ne pouvons plus raisonner à court terme et nous satisfaire de solutions d'urgence. La gestion de crise ne remplace pas une vraie politique agricole capable d'anticiper les crises. Notre institution serait tout à fait légitime pour analyser ces sujets que nous regrettons de n'avoir pu approfondir à cette occasion.

Le groupe de l'agriculture s'est prononcé en faveur de ce texte.

## Artisanat

---

Le frémissement de reprise de l'économie française ne s'est pas confirmé au 2<sup>e</sup> trimestre. Même si des facteurs conjoncturels positifs ont permis de doper la consommation, cela n'a pas suffi pour relancer l'investissement ni pour inverser la courbe du chômage.

Ainsi, au-delà des atouts dont elle dispose, la France reste encore à la traîne par rapport à ses partenaires européens.

Pour tirer réellement parti de nos potentialités et retrouver de la compétitivité, le groupe de l'artisanat estime que des réformes ambitieuses et pérennes doivent encore être engagées. Il faut donc renouer avec la confiance et, pour cela, s'attaquer aux faiblesses structurelles de notre économie.

Pour le groupe de l'artisanat, cela implique d'agir sur les leviers suivants :

- Tout d'abord, il importe de réduire les prélèvements obligatoires et en particulier poursuivre la stratégie de baisse des charges sociales, mais aussi encourager l'investissement quel que soit le régime fiscal de l'entreprise. Cela suppose, bien sûr, de dégager des marges de manœuvre financières, en rationalisant l'action publique : baisse des dépenses de fonctionnement, réduction des déficits sociaux et évaluation systématique des politiques publiques.
- Il faut également mettre fin aux rigidités du marché du travail. À cet égard, le groupe de l'artisanat salue la piste visant à laisser aux branches ou aux entreprises, le soin de déterminer le droit social le plus adapté à leurs besoins.
- Il convient, par ailleurs, d'améliorer la qualité de l'orientation et encourager réellement l'apprentissage. Soulignons qu'un quart des chefs d'entreprise de l'artisanat ne réussissent pas à recruter faute de candidats ou de qualification adaptée !
- Il faut aussi intensifier la lutte contre les pratiques de concurrence déloyale et le travail illicite, résultant des dérives du détachement de travailleurs ou de l'« uberisation » de l'économie.
- Enfin, il faut encourager les banques à davantage financer l'économie réelle, en permettant notamment aux TPE-PME de faire face à leurs besoins de trésorerie sans recourir au découvert, et de ne plus s'autocensurer dans leurs projets d'investissement.

Si dans ces divers domaines, des réformes ont été conduites ou sont annoncées, il manque encore le choc nécessaire au retour d'une croissance créatrice d'emplois. Les réformes doivent donc être poursuivies et amplifiées.

Les politiques publiques doivent aussi s'inscrire dans une trajectoire claire et cohérente, mais aussi dans le respect des engagements pris à l'égard des acteurs économiques. Enfin, elles doivent être assorties de dispositifs lisibles et stables dans la durée. Il faut notamment mettre fin à un environnement réglementaire bien souvent anxiogène, et faire de la simplification une priorité dans tous les domaines.

Le présent *Rapport sur l'état de la France* a choisi de souligner l'importance de nos atouts pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux.

Le groupe de l'artisanat approuve cette philosophie positive, tout en considérant qu'elle ne doit pas occulter les fragilités structurelles qui font que la France souffre encore d'un déficit de compétitivité.

C'est pourquoi, si le groupe de l'artisanat partage bon nombre des propositions formulées dans ce rapport, il regrette que cette question n'ait pas été suffisamment approfondie.

Pour autant, le groupe de l'artisanat a voté cet avis.

## Associations

---

Faire le point sur la situation de notre pays s'est encore révélé un exercice délicat car trop répétitif d'une année sur l'autre et insuffisamment cerné dans son « originalité ». Ce *Rapport sur l'état de la France en 2015* n'échappe pas à cette difficulté, celle de porter un regard pertinent, complémentaire des autres productions existantes et reflétant les préoccupations portées collectivement par la société civile représentée dans cet hémicycle.

Ce rapport permet, cependant, de mettre en exergue quelques priorités déjà défendues dans de nombreuses productions du Conseil. D'une certaine manière, il reprend certaines inquiétudes et quelques espoirs de notre assemblée face aux fortes mutations de notre société. Dans un contexte marqué par une reprise économique fébrile, aux perspectives encore incertaines en matière d'emploi, il était utile que le rapport réaffirme les atouts structurels de la France.

Arrêtons-nous un instant sur ces atouts précisément. Certes, notre modèle social est aujourd'hui en difficulté, mais il garantit toujours une protection sociale complète à une grande majorité de Français, et le système de redistribution sur lequel il repose place la France parmi les nations les moins inégalitaires d'Europe. Notre pays bénéficie également d'un riche tissu industriel, composé de TPE, PME et *start-up* dynamiques. Le monde de l'économie sociale et solidaire participe fortement au développement économique et social de nos territoires, pour répondre durablement aux besoins de la population. Les 1,3 million d'associations et les 2 300 fondations françaises placent leur énergie et leur savoir-faire au service d'une plus grande cohésion sociale. Non cantonnées dans un rôle exclusif de réparation sociale, elles aussi innovent et agissent pour bâtir la société de demain.

L'apport spécifique de ce rapport 2015 concerne la 3<sup>e</sup> partie « Fractures et défis. Pour un nouveau pacte social ». L'analyse de l'état du lien social s'appuie sur un constat éclairant concernant la pauvreté en France avec des focus percutants sur les territoires ruraux et les banlieues notamment.

Concernant la partie des préconisations, notre groupe regrette un certain manque d'opérationnalité et l'effet catalogue que leur énumération insuffisamment développée peut donner à la lecture. Parmi l'ensemble de ces recommandations, notre groupe adhère particulièrement à celles qui consistent à « *renforcer la cohésion* » (notamment sur l'objectif d'une convergence fiscale et sociale au niveau européen) et « *faire enfin du développement durable un axe stratégique* » et cela à quelques semaines de l'ouverture de la Cop 21.

Notre groupe souscrit ainsi à la proposition d'inciter notre gouvernement et nos élus politiques de tous bords à réfléchir à la conception d'un modèle socio-économique renouvelé, qui renoncerait à la quête illusoire d'une croissance infinie pour se placer au service d'un mieux-être social et environnemental.

Le groupe des associations remercie le rapporteur pour son investissement et le difficile exercice qu'il a dû conduire. Il a voté l'avis.

## CFDT

---

Cette année comme les quatre précédentes, le groupe CFDT s'interroge : faut-il voter ce rapport sur l'état de la France ?

Faut-il le voter parce que le rapporteur, avec un certain succès, et grâce à ses talents diplomatiques, s'est efforcé d'intégrer les préoccupations de la plupart des groupes tout en en gommant les aspérités au risque de taire les dissensus ? Ou ne pas le voter, pour ces mêmes raisons, parce que se contenter d'un consensus à minima, conduit à effleurer les sujets qui fâchent.

Faut-il le voter parce rien de ce qui est écrit ne nous heurte vraiment, parce que nous ne pouvons que partager les préconisations du rapport ? Chacune d'entre elles ou presque serait sans doute votée à la quasi unanimité par notre assemblée. Qui pourrait être contre la réduction des inégalités ? Opposé à un comportement exemplaire des élus ? En désaccord avec l'utilisation de la législation pour lutter contre la pollution ?

Ou faut-il ne pas voter cet avis parce qu'au-delà d'une intention louable, certes généreuse, ses préconisations ne tracent pas vraiment de chemin pour les concrétiser ? Même si nous apprécions les appels à un plus juste partage de la valeur ajoutée entre les salariés et les actionnaires à une réforme de la fiscalité ayant pour objet une plus grande justice sociale ou à l'impérieuse nécessité de fixer un prix au carbone.

Voter ou pas ? Cette question on peut se la poser autrement. Nous l'avons d'ailleurs posée autrement dès 2011. Quel est l'objet de ce rapport ? À quoi peut-il bien servir ? Qui doit s'en charger ? Avec quels moyens ? Ces questions demeurent.

La tentative de 2013 de confier son élaboration à une commission transversale s'appuyant pour la partie analyse économique conjoncturelle sur le concours de l'OFCE, s'est terminée par le fiasco que l'on sait.

Pourtant, le groupe CFDT persiste à penser que l'ambition d'un tel rapport implique un travail concerté émanant de l'ensemble du Conseil et non pas de la seule section économie et finances. Avec ses moyens habituels, une section ne peut prétendre embrasser légitimement l'ensemble des problématiques que nous devons traiter à cette occasion. À défaut, ce rapport se réduit à une compilation d'analyses conjoncturelles déjà connues et nécessairement datées, compte tenu de ses délais de élaboration et à un empilement de considérations variées dont le nombre ne suffit pas à faire oublier le manque d'approfondissement.

À moins que la question ne soit tout simplement de savoir si cette mission du Conseil, en l'état, est toujours pertinente et utile. Ce devra être une des toutes premières interrogations du futur bureau du Conseil.

Ni le rapporteur, ni les membres de la section et encore moins son administration ne peuvent être rendus responsables des tergiversations du Bureau en la matière. Alors, finalement, par respect du travail accompli, la CFDT a voté l'avis.

## CFE-CGC

---

Le rapporteur a brossé un portrait de la France en s'efforçant d'équilibrer atouts et faiblesses, craintes et espoirs et foi en l'avenir, foi en la jeunesse et en sa créativité. Vous avez noté fort justement l'amortisseur de crises que représente le modèle social français.

Notre panorama est de plus en plus mondialisé, sur fond de déséquilibres Nord-Sud, de déstabilisation de l'Afrique et du monde musulman avec des risques de conflits lourds, tant il est vrai que dans ce monde interconnecté, toute maladie de civilisation devient contagieuse.

Or, le monde semble gouverné par des apprentis sorciers dont le credo est financier. Une crise arrive : sauvons vite la finance, pour le reste on verra après. Le raisonnement semble imparable puisque le monde financier détient les clés de l'économie. Alors, on appuie sur le bouton de l'austérité un peu partout en Europe et on casse les moteurs de l'économie réelle, on cherche à augmenter les profits mais on cesse d'investir, qui plus est dans une période où il faudrait mettre en place des énergies nouvelles.

L'austérité s'avérant un remède pire que le mal, l'Europe décide après les USA que les taux d'intérêt doivent être collés au plancher. On calme le jeu et ce faisant on se donne du temps mais on casse le thermomètre sans résoudre les problèmes. On frôle le mal pernicieux de la déflation et malgré tout on continue à vouloir des salaires faibles, à faire pression sur les agriculteurs pour tirer les prix vers le bas. On ne cesse de constater des problèmes de fraude, de corruption, des parachutes dorés à donner le vertige.

De quoi songer à la chute de Rome : du pain et des jeux, du RSA minimum de survie, et du foot.

Il est temps de réagir, d'être positif, de créer, et la France ne manque pas d'ingénieurs. Inventons, créons les véritables richesses de demain. Mais n'oublions pas de réfléchir en même temps aux conséquences de nos créations comme nous y a invité Nasser Mansouri dernièrement.

Les préconisations proposées par M. Daniel-Julien Noël sont de bon sens pour l'essentiel. Prédire l'avenir serait aventureux dans un monde qui bascule sous les coups de boutoir climatiques et politiques et dans l'environnement incontrôlé de déplacements de populations.

La CFE-CGC a voté l'avis

## CFTC

---

Une lecture rapide du rapport pourrait laisser penser que sa première partie, sous certains aspects, est déjà dépassée, alors qu'il n'est pas encore paru. J'en veux pour preuve certains chiffres, qui datent du premier trimestre et qui confirment une embellie, alors que des chiffres plus récents semblent infirmer cette tendance. Mais il est vrai que la rédaction est prudente et que les conclusions de cette première partie demeurent valables.

Par ailleurs, la deuxième partie reste au niveau du constat mais présente néanmoins plusieurs points satisfaisants : d'abord, elle semble globale, ensuite, elle est positive, et rejette le *franch bashing*, sans pour autant être naïve et nier les faiblesses de l'économie et de la société française. Cette deuxième partie a l'avantage de suggérer que ces faiblesses puissent constituer les pistes d'action à mettre en œuvre pour sortir notre pays de l'atonie dont il souffre.

La troisième partie, qui met en évidence les fractures de la société française et les défis que nous devons relever, entre en résonance avec la motion d'orientation du prochain congrès de la CFTC qui s'intitule « Dans un monde en bouleversement, construisons un nouveau contrat social ». Nous retrouvons donc dans le rapport des préoccupations communes. On peut regretter, là encore, que la partie consacrée à la pauvreté ne puisse